

Les ateliers de l'éthique The Ethics Forum

Les ateliers de l'éthique
The Ethics Forum

Philosophie et théories de l'éducation Introduction

Bruce Maxwell and Héloïse Côté

Volume 6, Number 1, Spring 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044298ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044298ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Maxwell, B. & Côté, H. (2011). Philosophie et théories de l'éducation : introduction. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 6(1), 16–17.
<https://doi.org/10.7202/1044298ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2011



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

16

VOLUME 6 NUMÉRO 1
PRINTEMPS/ÉTÉ 2011

INTRODUCTION PHILOSOPHIE ET THÉORIES DE L'ÉDUCATION

DOSSIER DIRIGÉ PAR

BRUCE MAXWELL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRESHÉLOÏSE CÔTÉ
UNIVERSITÉ LAVAL

Bien que le Québec soit pourvu d'un réseau de groupes et de centres de recherche en éducation comparable à celui de n'importe quel pays de l'OCDE, il est surprenant de constater qu'il n'en existe aucun qui s'inscrit dans le champ de la philosophie de l'éducation. Les contributions à ce dossier des *Ateliers de l'éthique*, qui ont d'abord pris la forme de communications dans le cadre d'un colloque qui s'est déroulé à l'université McGill en novembre 2009, sont le fruit d'une première tentative, à notre connaissance, de constituer une communauté de recherche sur la philosophie de l'éducation québécoise.

Il est à noter que l'absence d'un organisme québécois se consacrant exclusivement à l'étude de la philosophie de l'éducation comporte certains avantages : premièrement, l'isolement disciplinaire – ce à quoi la philosophie de l'éducation est parfois associée ailleurs dans le monde – est pratiquement impossible. En effet, en l'absence d'une infrastructure de recherche, les philosophes de l'éducation québécois doivent rendre des comptes à leurs collègues en philosophie ou dans d'autres domaines de l'éducation (didactiques, sociologie de l'éducation, théories de l'apprentissage et du développement, etc.), voire aux confrères et consoeurs de toutes ces disciplines à la fois. Cette perméabilité de la philosophie de l'éducation pourrait expliquer en partie pourquoi celle-ci exerce une certaine influence sur le discours public, comme on a pu le constater notamment lors de la conception du nouveau programme d'éthique et de culture religieuse.

Toutefois, le prix à payer pour ce contact *interdisciplinaire* obligé est l'isolement *intradisciplinaire* : un philosophe de l'éducation œuvrant dans une université québécoise se retrouve généralement coupé de ses collègues du même domaine. Par conséquent, il ne récolte aucun des bénéfices que lui apporterait un réseau de recherche, soit la possibilité d'avoir à intervalles réguliers des commentaires de la part de confrères et de consoeurs qui ont la même formation que lui, l'accès à une banque interuniversitaire de chargés de cours et d'assistants de recherche, etc. Le but du colloque tenu à McGill en 2009 et auquel les auteurs du présent dossier ont participé était justement de commencer à combler ce besoin de réseautage.

Comme le colloque s'est également donné le mandat de « faire le point sur la philosophie de l'éducation au Québec », il est pertinent de se demander si une approche proprement québécoise de la philosophie de l'éducation peut être repérée à travers les diverses contributions. Outre la traduction du texte d'Ingrid Robeyns, qui est publié pour la première fois en français, les articles du présent numéro sont tous des textes originaux produits par des chercheurs québécois établis ou en formation. Même si les cinq articles ne constituent qu'un échantillon réduit des communications présentées dans le cadre du colloque, ils démontrent que la philosophie de l'éducation québécoise ne se limite pas à une réflexion sur les finalités de l'éducation, la tâche qui échoit généralement à cette discipline. En écho à la conception mise de l'avant il y a trente ans par le grand philosophe de l'éducation et ex-professeur de l'Université de Montréal Olivier Reboul, on discerne dans l'ensemble des textes un apport original aux recherches en sciences de l'éducation qui se caractérise par la diversité de ses objets de recherche, ainsi que par le radicalisme et l'humanisme des positions théoriques. Tout comme leurs collègues québécois travaillant dans les autres branches des sciences humaines, les auteurs du présent dossier font preuve d'ouverture en puisant dans les corpus scientifiques aussi bien français qu'anglo-saxon. De plus, contrairement à leurs homologues français, aucun des auteurs québécois ne semble animé par l'obligation professionnelle de défendre sur la scène publique l'idéal d'autonomie en tant que principale finalité de l'éducation contemporaine ou de dénoncer les valeurs morales et intellectuelles prétendument véhiculées par un système éducatif dit « rationalisé » (la ruse, l'agressivité, la combativité et la compétitivité, la réussite à tout prix, etc.). La majeure partie de ces textes s'inscrivent dans les débats éducatifs actuels et invitent les lecteurs à réfléchir sur des problèmes concrets reliés aux pratiques ou aux expériences des enseignants.

Défini comme un rejet de la nostalgie, la réceptivité à l'égard du système éducatif du XXI^e siècle et l'esprit réformiste qui animent nos auteurs inciteraient à penser que la philosophie de l'éducation québécoise ressemble à la philosophie de l'éducation anglo-saxonne si ce n'était d'une différence importante. De fait, plusieurs philosophes de l'éducation anglo-saxons perçoivent leur champ de recherche comme une arme à double tranchant : d'une part, si on cherche à se conformer aux exigences de la tradition philosophique, on échoue par le fait même à rejoindre les enseignants; de l'autre, si on réussit à aborder une problématique d'une manière qui convient au milieu pratique, ce sont les philosophes qui sont déçus. À ce titre, la philosophie de l'éducation québécoise semble avoir trouvé une solution pour réconcilier ces deux impératifs, et ce, en combinant l'érudition de la tradition philosophique et le pragmatisme requis par les milieux éducatifs. C'est dire que l'exercice de faire le point sur la philosophie de l'éducation au Québec, d'abord dans le cadre d'un colloque puis dans le présent numéro des *Ateliers de l'éthique*, a permis de constater qu'au Québec, on semble avoir découvert des pistes pour muer les deux faces d'une même médaille en un continuum où la pratique nourrit la théorie et, inversement, où la théorie fournit les assises nécessaires à la pratique.